

L'emploi dans la transition écologique

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Concilier emplois et transition écologique représente un immense défi pour la France mais aussi pour le monde. Les rapporteurs en illustre les difficultés : « *l'évolution de notre modèle économique ne se fera pas sans l'implication des entreprises, des acteurs du dialogue social à tous les niveaux et de la société civile organisée* ». Il faut aussi, selon eux, « *anticiper et favoriser les reconversions professionnelles, identifier et valoriser les compétences et les qualifications* ».

Notre assemblée est maintenant familière des problématiques ultramarines de l'emploi. Mais, soulignons tout-de-même que la montée des eaux, tout comme l'intensité et la fréquence des cyclones, sont des phénomènes préoccupants réels dans nos territoires.

L'avis précise que « *les métiers de l'économie verte sont les plus représentés dans les départements d'Outre-mer (comme dans l'ensemble des collectivités ultramarines d'ailleurs). Plus d'une intention d'embauche sur quatre réalisées dans les DOM concerne un métier de l'économie verte* ». Le groupe de l'Outre-mer ne peut que souscrire aux propositions formulées, notamment celle visant à inscrire au contrat de plan État région ou au contrat de développement, s'agissant des collectivités d'Outre-mer, un contrat d'étude prospective interprofessionnel et régional sur les possibilités d'emploi dans la transition écologique. Il apprécie que les rapporteurs aient tenu compte des problématiques ultramarines, d'autant plus que certains de ces territoires sont à la pointe des technologies en la matière.

Les réalités ultramarines sont trop souvent réduites au chômage. N'oublions pas les avantages que les Outre-mer apportent à la métropole : atouts géostratégiques considérables sur tous les océans, rayonnement de la francophonie, second espace maritime au monde, biodiversité etc ...

Ces territoires visent l'autonomie énergétique d'ici l'horizon 2030. Notons qu'ils sont souvent très en avance et donc pilotes en la matière. Des technologies de pointe y sont développées, qu'il s'agisse du stockage de l'électricité ou des énergies marines.

La transition écologique est là et doit être accélérée. L'organisation par la France de la COP 21 en décembre prochain est, à cet égard, une opportunité précieuse de faire bouger les choses.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.